

Matières à choisir en L3

Par **manonwgr**, le **13/06/2015** à **18:33**

Bonjour à tous,

J'ai validé ma L2 de droit et je compte me diriger vers un master de droit des affaires, européennes si possible.

Je dois, pour ma L3, choisir 3 matières à étudier en TD parmi celles-ci:

- Procédure civile
- Droit des obligations 3
- Droit des sociétés
- Droit de l'Union européenne
- Droit international public

Lesquelles me conseillez-vous de choisir ??

Merci à tous !

Par **Visiteur**, le **13/06/2015** à **20:23**

Salut !

Je dirais Procédure civile, droit des obligations et sociétés évidemment (sans doute la plus importante).

Les autres sont plus orientées vers le public. Mais après ça dépend de ce que tu veux faire exactement.

Je pense que si tu veux devenir avocat d'affaires, la procédure civile est indispensable. Si tu préfères juriste d'entreprise, le droit de l'UE peut être intéressant.

Par **manonwgr**, le **17/06/2015** à **12:38**

Merci !

Mon idée d'origine était juriste d'entreprise, mais je me pose des questions sur le métier d'avocat d'affaire, et j'ai un peu de mal à saisir la différence ?

Par **Dragon**, le **18/06/2015** à **15:02**

Bonjour,

l'avocat passe le concours du CRFPA après un M1 ou un M2 et peut plaider au tribunal alors que le juriste est simplement diplômé d'un M1 ou M2 en droit et a davantage un rôle de conseil.